

INFO SFERIC SOCIAL maj 20-7-2015

Nous vous confirmons :

1/ que les attestations Pole Emploi, que ce soit pour les adhérents CSP ou non, ont été complétées par des gestionnaires paies, suivant nos instructions et conformément à la notice de Pôle Emploi

2/ portabilité mutuelle : les garanties sont identiques à celles appliquées chez Mory Global suivant les propres choix de chaque salarié (base ou base + option(s)).

La portabilité est appliquée suivant les propres règles d'HARMONIE MUTUELLE

3/ l'ensemble des documents sociaux ont été postés les 16 et 17 juillet à l'ensemble des salariés licenciés au 30 avril ou/ adhérents CSP de mai

4/ le règlement des soldes de tout compte interviendra, comme déjà stipulé dans une note d'info précédente, d'ici la fin juillet.